



Centraide United Way Canada

Mémoire prébudgétaire 2023

Le 7 octobre 2022

Anita Khanna
Directrice nationale, Politique publique et Relations avec les gouvernements
akhanna@centraide.ca, 1-800-267-8221, poste 2268

Recommandations

1. Logement et itinérance :

- a) Élargir l'Allocation canadienne pour le logement à frais partagés.
- b) Saisir les occasions d'acquérir et de redéployer des propriétés existantes et d'accroître le parc de logements supervisés permanents.
- c) Financer l'affectation d'un défenseur fédéral du logement et la création d'un conseil national du logement efficaces.

2. Sécurité du revenu :

- a) Affecter des fonds à l'exécution de la Prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap.
- b) Accroître le financement du Transfert canadien en matière de programmes sociaux.
- c) Élargir l'accès à l'assurance-emploi (AE).

3. Économie des soins :

- a) Financer l'expansion des infrastructures des services de garde d'enfants; mettre en œuvre une stratégie globale de la main-d'œuvre à l'échelle du Canada et adopter une loi fédérale.
- b) Créer une commission nationale sur l'économie des soins.

4. Santé mentale :

- a) Prendre des mesures immédiates pour créer un Transfert canadien en matière de santé mentale.
- b) Investir dans le soutien à la santé mentale des travailleurs de première ligne dans le secteur des services communautaires par le biais d'un programme ciblé visant à prévenir l'épuisement professionnel et à encourager la rétention des employés, comme indiqué dans la lettre de mandat de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé en 2021.

5. Secteur des services communautaires et des organismes de bienfaisance :

- a) Financer une stratégie globale de la main-d'œuvre pour contribuer à la formation, au recrutement et à la rétention du personnel dans le secteur des services sociaux et communautaires.
- b) Investir 400 millions de dollars supplémentaires dans le Fonds de relance des services communautaires.
- c) Créer une entité au sein du gouvernement pour le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif.

- d) Créer un plan d'action pour mettre en œuvre les recommandations détaillées contenues dans *Catalyseur du changement*, le rapport du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance.

6. Services d'aiguillage communautaire du 211 :

- a) Mettre à profit l'infrastructure du 211 pour accroître la participation aux prestations parmi les membres vulnérables des communautés, y compris les aînés, comme indiqué dans la lettre de mandat de la ministre des Aînés en 2021.
- b) Investir 27 millions de dollars sur trois ans pour faire du 211 une infrastructure sociale numérique et interopérable et développer ses capacités et services en matière d'intervention d'urgence et de soutien au rétablissement, ainsi que ses capacités et services technologiques et d'analyse de données.

Centraide United Way Canada

Centraide United Way (CUW) est le plus important réseau national d'experts sociaux locaux du Canada qui donnent aux gens les moyens de produire des changements sociaux durables dans leurs communautés. Présent partout au pays et servant plus de 5 000 communautés, notre réseau fédéré de 70 Centraide et United Way (CUW) se consacre aux enjeux sociaux d'importance liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale à l'échelon local. CUW est le plus important bailleur de fonds non gouvernemental des services sociaux et communautaires qui investit plus de 500 millions de dollars annuellement. Nous soutenons 5 800 programmes servant 10 millions de personnes en vue de concrétiser notre vision, soit faire en sorte que chacun et chacune, dans chaque communauté, ait la possibilité de réaliser son plein potentiel. Centraide United Way Canada (CUWC) est le bureau national qui offre leadership et services aux CUW membres.

Priorités pour une relance équitable

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les iniquités sociales et économiques de longue date tout en soulignant l'importance d'une relance équitable plutôt que d'un retour à la normale. Nous avons établi cinq priorités pour une relance équitable en nous appuyant sur des données et sur l'expérience de nos membres. Ces priorités se fondent sur l'équité et sur la nécessité d'un secteur des services communautaires fort afin de créer pour chacun et chacune un cadre de vie meilleur.

Le mémoire prébudgétaire de CUWC est guidé par nos priorités pour une relance équitable, qui sont les suivantes :

1. Assurer l'accès aux ressources pour subvenir aux besoins essentiels.
2. Régler la crise du logement et de l'itinérance.
3. Assurer l'égalité des chances.
4. Améliorer l'accès au soutien en matière de santé mentale et de dépendances.

5. Appuyer une relance économique équitable et une croissance inclusive.

Les CUW mobilisent les donateurs et les investissements nécessaires pour contribuer à la réalisation de ces priorités. Pour réussir, tous les ordres de gouvernement devront collaborer avec les bailleurs de fonds communautaires pour renforcer l'infrastructure des services communautaires du Canada en s'engageant sans relâche à promouvoir la diversité, l'équité, l'inclusion et la réconciliation.

Contexte actuel

Alors que l'ensemble des citoyens et des secteurs canadiens sont aux prises avec des niveaux records d'inflation, les personnes à faible et moyen revenu sont particulièrement touchées. Les budgets des ménages à revenu fixe ou stagnants n'ont que peu ou pas de marge de manœuvre pour faire face à la montée en flèche des coûts des produits de première nécessité comme la nourriture, le chauffage, l'électricité et le logement.

Des millions de personnes dépendent des organismes de services communautaires pour combler les lacunes découlant de revenus inadéquats dans l'accès à la nourriture, au logement, à l'aide en santé mentale et à un réseau de soutien communautaire. L'infrastructure nationale de services du Canada s'est avérée essentielle tout au long de la pandémie et sera déterminante pour assurer une relance équitable. En raison d'un financement précaire, souvent basé sur des projets, cette infrastructure est déjà fragile. Elle repose également sur des emplois précaires et mal payés, principalement occupés par des femmes. L'augmentation des coûts des programmes et des fournitures met cette infrastructure à rude épreuve, alors qu'elle doit faire face à une crise de recrutement et de rétention du personnel provoquée par la pandémie. De nombreux travailleurs ont été confrontés à l'épuisement professionnel et à des problèmes de santé mentale et ont quitté leur profession pour d'autres secteurs, sont allés travailler dans le secteur public pour obtenir de meilleurs salaires et avantages sociaux ou ont carrément quitté le marché du travail.

Les pressions inflationnistes signifient que ces organismes sont confrontés à un énorme défi pour fournir des services essentiels dans un contexte de financement stagnant, de pénurie de personnel et de demande croissante. Le récent programme de soutien à l'inflation du gouvernement fédéral fournit une aide importante, ciblée et limitée dans le temps, aux personnes à faible et moyen revenu. Les recommandations budgétaires de CUWC traitent des domaines politiques où les investissements fédéraux pourraient favoriser davantage la santé et l'inclusion des personnes et des communautés, ainsi que le renforcement des services communautaires pour assurer une relance équitable. Ces recommandations sont basées sur la vaste mobilisation des ressources de notre réseau, les partenariats stratégiques entre les secteurs et l'expertise sociale acquise dans la lutte contre la pauvreté à l'échelle locale.

Recommandations pour le budget de 2023

1. Accroître la sécurité du logement et tracer la voie pour éliminer l'itinérance d'ici 2030

La pandémie a rendu la gravité de la crise du logement au Canada impossible à ignorer. Il ne fait aucun doute que l'accès au logement et la prévention de l'itinérance seront nécessaires à une relance équitable. Des solutions efficaces à long terme sont essentielles au respect de l'engagement du Canada à l'égard du droit au logement. Nous devons accroître l'offre de logements et nous rallier aux objectifs de réduction, de prévention et d'élimination de l'itinérance d'ici 2030. Nous proposons ce qui suit :

- a) Assurer un financement continu permettant d'élargir l'Allocation canadienne pour le logement à frais partagés avec les provinces et les territoires.
- b) Permettre aux organismes sans but lucratif qualifiés de faire concurrence pour l'acquisition de certains immeubles en leur donnant accès au financement existant de la SNL¹. Ce programme permettrait au gouvernement d'éviter que jusqu'à 7 500 logements ne deviennent inabordables chaque année, de renforcer la capacité à long terme du secteur sans but lucratif et d'offrir une mesure supplémentaire des progrès de la SNL.
- c) Financer l'affectation d'un défenseur fédéral du logement et la création d'un conseil national du logement efficaces.

2. Renforcer l'infrastructure de sécurité du revenu du Canada

Pour permettre une relance équitable, il faut s'attaquer à la prévalence des faibles revenus. Les investissements dans le soutien du revenu, comme la Prestation canadienne d'urgence et l'augmentation temporaire de l'Allocation canadienne pour enfants, ont contribué à stabiliser les revenus face aux pertes d'emploi liées à la pandémie, aux fermetures d'entreprises et à l'augmentation des responsabilités familiales. Pour réduire davantage la pauvreté, le Canada devrait renforcer son infrastructure de sécurité du revenu afin que personne ne soit laissé pour compte. Nous proposons ce qui suit :

- a) Allouer des fonds pour établir la Prestation canadienne pour les personnes en situation de handicap afin de prévenir et d'éliminer la pauvreté chez les personnes en situation de handicap.
- b) Accroître de 4 milliards de dollars par année le financement du Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS). L'accroissement du TCPS et le financement ciblé des dépenses d'aide sociale amélioreront l'adéquation des revenus, ainsi que les résultats sanitaires et sociaux.
- c) Moderniser l'AE et élargir l'accès à celle-ci. Des réformes globales permettront de mettre en place un système d'AE plus solide, plus équitable et plus souple, y

compris un meilleur accès pour les travailleurs autonomes et des taux de prestations améliorés d'au moins 60 % des gainsⁱⁱ.

3. Investir dans l'économie des soins

Le bien-être social et économique de nos communautés repose sur le travail rémunéré et non rémunéré lié à la prestation de soins, principalement effectué par les femmes. Des soins de première qualité — pour les enfants, les aînés et les personnes en situation de handicap — seront essentiels à une relance équitable. Nous proposons ce qui suit :

- a) Créer un programme d'investissement pour appuyer l'expansion des infrastructures des services publics de garde d'enfants.
- b) Adopter une stratégie approfondie et globale de la main-d'œuvre des services de garde à l'échelle du Canada.
- c) Adopter une loi fédérale pour faire en sorte que, à l'échéance, le système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants permette à tous les enfants et à toutes les familles du Canada un accès équitable à des programmes de grande qualité, inclusifs et culturellement adaptés.
- d) Créer une commission nationale sur l'économie des soins — comme l'a recommandé le Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes — afin d'examiner le travail de soins rémunéré et non rémunéré, l'évolution de la démographie et des besoins en matière de soins, ainsi que les meilleures pratiques en matière de modèles de soutien communautaire et public.

4. Services en santé mentale

Depuis longtemps, la difficulté d'accès à des soins équitables, accessibles, inclusifs et abordables en matière de santé mentale et de toxicomanie constitue un grave problème au Canada. La pandémie a grandement exacerbé les problèmes de santé mentale des personnes qui recevaient déjà des soins ou étaient en attente de soins, et l'on constate que la situation touche désormais également d'autres cohortes de personnes. La nécessité de services et de mesures de soutien est à la fois urgente et fondamentale pour une relance équitable. Nous proposons ce qui suit :

- a) Créer le Transfert canadien en matière de santé mentale comme prévu en 2021. Cela devrait se traduire par un financement fédéral permanent et continu des services de santé mentale.
- b) Investir dans le soutien à la santé mentale des travailleurs de première ligne dans le secteur des services communautaires par le biais de programmes ciblés

visant à prévenir l'épuisement professionnel et à encourager la rétention des employés, comme indiqué dans la lettre de mandat de la ministre Bennett en 2021. Ces effectifs ont besoin d'être soutenus afin de répondre à la demande croissante de services de la part du public.

5. Accroître la robustesse du secteur des services communautaires et des organismes de bienfaisance

L'infrastructure des services communautaires du Canada fournit un soutien essentiel au bien-être personnel, social et émotionnel des personnes vulnérables. Cette infrastructure joue un rôle essentiel dans le filet de sécurité sociale du Canada, mais les modèles de financement existants sont trop souvent axés sur des projets à court terme et ne fournissent pas les capitaux nécessaires afin de renouveler et de renforcer nos organismes pour l'avenir ou de fournir des moyens de subsistance durables avec des salaires, des avantages, des pensions ou des congés de maladie pour les travailleurs. Nous proposons ce qui suit :

- a) Financer une stratégie globale de développement de la main-d'œuvre pour contribuer à la formation, au recrutement et à la rétention du personnel du secteur des services sociaux et communautairesⁱⁱⁱ.
- b) Investir 400 millions de dollars supplémentaires dans le Fonds de relance des services communautaires pour soutenir la transformation continue du secteur.
- c) Que le gouvernement fédéral donne l'exemple comme bailleur de fonds en fournissant un financement de fonctionnement et à plus long terme permettant d'augmenter les salaires, les avantages sociaux, les pensions et la sécurité d'emploi, afin de retenir les talents et de constituer une réserve de talents.
- d) Créer une entité distincte au sein du gouvernement pour le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif afin de favoriser une collaboration stratégique à long terme et de développer une infrastructure politique sectorielle qui assure un mandat cohérent, en intégrant ces secteurs dans la prise de décision politique et le développement législatif^{iv}.
- e) Créer un plan d'action assorti d'objectifs et d'échéanciers pour mettre en œuvre les recommandations détaillées contenues dans *Catalyseur du changement*, le rapport du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance.

6. Mettre à profit le 211 pour aiguiller les membres vulnérables des communautés vers les prestations et les services à leur disposition.

Établi au Canada par CUWC en 2002, le réseau 211 est la principale source d'information sur les services sociaux et de santé gouvernementaux et communautaires au Canada. Il aide les gens à s'y retrouver rapidement et facilement dans le réseau

complexe des services sociaux en tout temps, et ce, en plus de 150 langues. Le 211 permet aux gens de trouver des services de santé non urgents, un soutien virtuel en matière de santé mentale, des conseils financiers et une aide alimentaire. Il a joué un rôle essentiel dans les communautés aux prises avec des inondations, des incendies et d'autres situations d'urgence.

En avril 2020, le gouvernement fédéral a octroyé à CUWC des fonds destinés au réseau de services 211. Ce projet a permis d'élargir l'accès au 211 dans les régions non desservies, d'instaurer un réseau pancanadien multicanal plus intégré et de répondre à la hausse subite du volume d'appels liés à la pandémie.

Le 211 est très bien placé pour soutenir les efforts d'intervention et de gestion des urgences, ainsi qu'une relance équitable, en aidant de façon personnalisée les personnes en situation de vulnérabilité, dont les aînés et les communautés autochtones, à s'y retrouver. La pandémie et les récentes catastrophes naturelles ont exacerbé les inégalités de longue date entre les sexes et les groupes raciaux et en ce qui touche les revenus, l'âge et les capacités, entre autres facteurs. Par la sensibilisation ciblée des personnes vulnérables, des références personnalisées, la prestation de services inclusifs et une gestion de cas novatrice, le 211 peut contribuer à faire en sorte que les populations difficiles à joindre ne soient pas laissées pour compte dans l'accès aux prestations gouvernementales et aux services communautaires importants. En retour, cela peut contribuer à réduire le taux de prévalence de la pauvreté, à améliorer les résultats en matière de santé et à créer des réseaux de soutien communautaires qui renforcent la résilience.

CUWC croit depuis très longtemps que le 211 devrait constituer un élément fondamental de l'infrastructure sociale du Canada. Les services d'aiguillage et d'analyses de données sont prêts à être exploités pour contribuer au renforcement des communautés, des politiques et des programmes. Nous proposons ce qui suit :

- a) Que le gouvernement mette à profit l'infrastructure du 211 pour accroître le recours aux prestations fédérales parmi les membres vulnérables des communautés, y compris les aînés, comme indiqué dans la lettre de mandat de la ministre des Aînés en 2021.
- b) Investir 27 millions de dollars sur trois ans pour transformer le 211 en une infrastructure sociale numérique et interopérable; augmenter ses capacités et services en matière d'intervention d'urgence et de soutien au rétablissement; et accroître ses capacités et services technologiques et en matière d'analyse de données.

ⁱ Table ronde sur la politique canadienne en matière de logement

ⁱⁱ Mémoire du Groupe de travail interprovincial sur l'assurance-emploi soumis au comité HUMA, 2021

ⁱⁱⁱ [Mémoire de Centraide United Way Canada soumis au comité HUMA, 2022](#)

^{iv} [Imagine Canada.](#)